

*Initiatives ministérielles*

réduit la programmation régionale, on risque vraiment de compromettre l'unité nationale.

On a demandé à Radio-Canada de s'assurer que 95 p. 100 de ses téléthéâtres soient des productions canadiennes. C'est bien. J'ai cité tout à l'heure les statistiques reflétant notre faible production dramatique. Or, on demande cela à la société Radio-Canada sans lui fournir les fonds dont elle a besoin pour y arriver. Que va-t-elle pouvoir faire? Où va-t-elle prendre l'argent? Elle va rogner sur les émissions régionales. Elle ne va pas le faire à son administration centrale de la rue Bronson, ni à Toronto, mais dans les Maritimes, dans ma région, à Vancouver, ou dans les petites localités. Voilà ce qui va arriver. Il faut que le gouvernement comprenne qu'il ne peut pas gagner sur les deux tableaux. Il ne peut pas dire que le projet de loi contribuera à renforcer la radiodiffusion canadienne, alors qu'il réduit en même temps le budget de la société Radio-Canada.

Un problème se pose au Québec. Le réseau français doit produire plus d'émissions que le réseau anglais, mais avec un plus petit budget. Il s'ensuit qu'on voit de moins en moins de téléthéâtres français. Je cite des créateurs du Québec, La coalition pour la défense des services français de Radio-Canada, qui sont venus témoigner et nous dire qu'ils étaient forcés de travailler en studio parce que les extérieurs coûtent trop cher.

Il faut de l'argent et des ressources pour rivaliser avec *Dallas*. Radio-Canada doit posséder ces ressources, si l'on veut protéger et mettre en valeur la culture des francophones.

Voilà certaines des lacunes du projet de loi. Je les ai signalées, du mieux que j'ai pu.

Avant de terminer, je voudrais vous dire que je viens de passer les deux derniers mois à visiter seize villes canadiennes, toutes les grandes villes du Canada.

**M. Harvard:** Présentez-vous votre candidature quelque part?

**M. Waddell:** Non, je ne me présente nulle part. Je raconte simplement ce que j'ai vu aux députés.

Permettez-moi de vous raconter une petite histoire. A trois reprises, à Saskatoon, à Charlottetown et à Edmonton, je me suis trouvé en présence de touristes américains âgés dans les hôtels où j'étais descendu. Je leur disais: «Comment allez-vous, d'où venez-vous?» «Je suis du Kansas. . . Je suis d'ici. . .». «Aimez-vous le Canada?» Ils en raffolaient. Quel beau pays! Il est relativement tranquille. L'environnement est sain. Les gens sont gentils, efficaces et assez prospères. Tout en étant différentes,

toutes les régions ont un caractère typiquement canadien. Je me demande ce qui a pu donner ce cachet typiquement canadien à un si vaste pays. A mon avis, la radiodiffusion y est pour beaucoup. D'autres secteurs comme l'enseignement ont également joué un rôle, mais on ne peut nier l'importance de la radiodiffusion à cet égard. Les Canadiens se voyaient à l'écran et ils éprouvaient un sentiment d'appartenance au Canada dans son ensemble.

Je suis optimiste quant à l'avenir du pays. Je sais que nous traversons une période difficile. Je me suis opposé à l'Accord du lac Meech et j'ai voté contre parce que je doutais de sa valeur. Je ne suis pas contre le Québec, quoi qu'en aient dit certains députés ontariens, l'autre jour.

[Français]

Et je peux accepter la société distincte pour la province de Québec.

[Traduction]

Mais il faut également créer un sentiment de canadienisme uniforme partout au pays. Nous pouvons y arriver. Et la radiodiffusion peut nous être utile à cette fin.

Rappelez-vous ce que je disais au début. Pensez aux Canadiens qui regardent la télévision 24 heures chaque semaine. D'où viennent les renseignements qu'ils absorbent. Pensez aux jeunes adolescents francophones qui passent 50 p. 100 de leur temps à regarder des émissions étrangères, comparativement à 80 p. 100 pour les jeunes anglophones.

Nous voulons un système ouvert. Mais ce qu'il faut faire, c'est de veiller au moyen de la législation à ce qu'un nombre suffisant d'émissions canadiennes de qualité soient offertes. Je le répète, le secteur public ne dispose pas des fonds suffisants pour y arriver. Les Canadiens doivent s'en rendre compte. Ils ne parviendront pas à maintenir ce niveau de service.

Deuxièmement, le secteur privé ne s'acquitte pas vraiment de ses obligations, et le projet de loi ne fait rien pour corriger la situation. C'est malheureux, parce que le Comité de la Chambre des communes, dont l'ex-président est présent, avait proposé certaines solutions. Nous avons un plan.

Dans les années 1990, les Canadiens doivent réaffirmer leur engagement concernant un réseau national de radiodiffusion, le renouveau de la culture canadienne, l'unification des Canadiens de toutes les régions du pays. Ainsi, tous les citoyens se sentiront membres à part entière du Canada. Nous y parviendrons grâce au concours des jeunes.